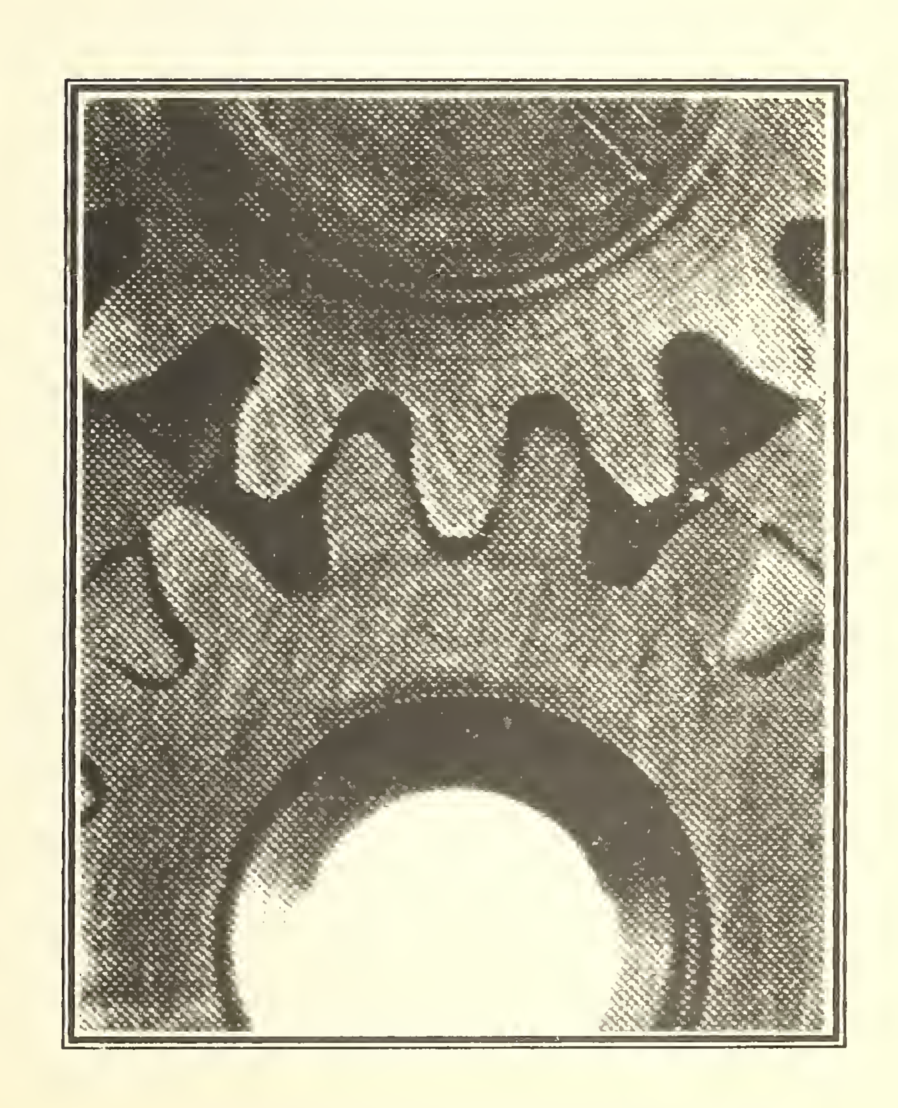
RAPPORT DU
GROUPE DE TRAVAIL FÉDÉRAL LIBÉRAL
SUR

LA DÉSINDUSTRIALISATION ET LA RELANCE ÉCONOMIQUE (ONTARIO)



SOUS LA PRÉSIDENCE DE

JIM PETERSON, DÉPUTÉ
PORTE-PAROLE LIBÉRAL POUR L'INDUSTRIE

JUILLET 1991

RAPPORT DU
GROUPE DE TRAVAIL FÉDÉRAL LIBÉRAL
SUR
LA DÉSINDUSTRIALISATION
ET
LE RELANCE ÉCONOMIQUE
(ONTARIO)

PRÉSIDENT

JIM PETERSON, DÉPUTÉ, WILLOWDALE
PORTE-PAROLE POUR L'INDUSTRIE

VICE-PRÉSIDENTS

GILBERT PARENT, DÉPUTÉ, WELLAND - ST. CATHARINES - THOROLD
PORTE PAROLE SUPPLÉANT POUR L'INDUSTRIE

JERRY PICKARD, DÉPUTÉ, ESSEX-KENT
PORTE-PAROLE SUPPLÉANT POUR L'INDUSTRIE

JUILLET, 1991

page couvert: David Craib

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL LIBÉRAL

Jim Peterson, député, président

Gilbert Parent, député, vice-président,
Jerry Pickard, député, vice-président,

Eugene Bellemare, député
Don Boudria, député
L'honorable Charles Caccia, député
Marlene Catterall, députée
Sheila Copps, députée
Rex Crawford, député
L'honorable Ralph Ferguson, député
Joe Fontana, député
Maurice Foster, député
Beryl Gaffney, députée
L'honorable Herb Gray, député
Len Hopkins, député
Stan Keyes, député
Bob Kilger, député
Derek Lee, député
John Manley, député
Sergio Marchi, député
Diane Marleau, députée
John Nunziata, député
Beth Phinney, députée
Bob Speller, député
Joe Volpe, député
Bob Wood, député
L'honorable Jerry Grafstein, sénateur
L'honorable Richard Stanbury, sénateur

Sarkis Assadourian, Toronto
John English, Kitchener
Paul Kellam, Stratford
Gar Knudson, Saint-Thomas
Karen Kraft-Sloan, Bradford
Roger LeBlanc, Bradford
Barry McDougall, Peterborough
Doug Moffatt, Port Perry
Don Nicholson, Aylmer
Paul Pagnuelo, Port Perry
John Richardson, Stratford
Mike Stinson, Waterloo

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

Les membres du groupe de travail libéral remercient les personnes et les organisations qui ont présenté des communications orales ou écrites. Toutes les communications ont fait l'objet d'une étude approfondie et, même celles qui ne sont pas citées directement dans ce rapport, ont aidé à la formulation de nos conclusions et recommandations. Ces idées et opinions ont grandement contribué au au débat sur notre avenir économique.

Nous remercions également tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre, notamment notre personnel à Ottawa et dans nos circonscriptions, Mark Boudreau et Greg Klump du Bureau de recherches libéral, Luc Labelle et Pierre Paré qui ont traduit notre rapport ainsi que tous les autres qui ont contribué à sa réalisation.

À titre de président du groupe de travail libéral, je remercie les députés de leur travail et de leur volonté de donner suite à nos recommandations. Je suis très reconnaissant à l'ensemble de mon personnel qui, sans négliger ses tâches de travail, n'a ménagé aucun effort pour organiser les auditions, préparer le compte rendu des témoignages oraux et écrits et rédiger notre rapport. Je remercie Laurèl Craib, Lou Riccoboni et, tout spécialement, Lisa Stilborn qui, en tant que coordonnatrice de notre groupe de travail libéral, a fait preuve d'une compétence et d'un dévouement remarquable. Je remercie également Eddie Goldenberg et les autres de leurs judicieux conseils.

Jim Peterson, député et
président du groupe de travail

INTRODUCTION

Le groupe de travail sur la désindustrialisation et la relance économique en Ontario a été mis sur pied en avril de cette année en raison du chômage élevé qui frappe le Canada, notamment son secteur industriel.

Entre le 1er janvier 1989 et avril de cette année, le Canada a enregistré 287 000 suppressions d'emplois dans le secteur industriel, soit 14 % du total, dont 48% ou 139 000 en Ontario. D'autres indicateurs montrent que notre économie traverse plus qu'une récession. Le Congrès du travail ontarien signale 20 554 suppressions de postes, soit 84 % de plus que lors de la dernière récession, sans compter les milliers de suppressions d'emplois dans les firmes comptant moins de 50 salariés, pour lesquelles les chiffres exacts n'étaient pas connus. Les faillites sont également en hausse par rapport à la dernière récession. Une étude publiée par l'Association des manufacturiers canadiens montre que la compétitivité du Canada n'est plus que 85% de qu'elle était voilà dix ans, et le Forum économique mondial a confirmé ce constat.

Face à ces chiffres lugubres, l'honorable Jean Chrétien et notre groupe parlementaire ont jugé utile de se pencher sur les suppressions d'emplois dans le secteur industriel et surtout de chercher les moyens de mettre fin à cette hémorragie et de retrouver notre compétitivité. Résultat, le groupe de travail libéral a reçu pour mission d'enquêter sur la situation et de faire rapport, en toute urgence, avec à la clé des solutions et des recommandations. Nous avons choisi de commencer en Ontario, où le secteur industriel est le plus durement touché. Etant donné que le groupe d'étude libéral fédéral sur l'économie du Nord ontarien venait de terminer ses travaux et que son rapport intitulé « Le Nord ontarien se fait entendre » allait paraître sous peu, nous avons concentré nos énergies sur d'autres régions de l'Ontario.

Du 25 avril au 17 juin, le groupe de travail libéral a sillonné l'est et le sud de l'Ontario. Lorsque les circonstances s'y prêtaient, nous rendions visite aux victimes de suppressions d'emplois, dans leurs collectivités, souvent dans des usines désaffectées. Nous avons entendu les témoignages de 130 particuliers ou organisations dans 22 villes et nous avons pris contact avec des centaines d'ouvriers et de citoyens. Nous avons tenu des auditions à Ottawa pendant deux jours, où 21 particuliers ou organisations provinciales ou nationales nous ont présenté des témoignages oraux ou écrits. Les témoignages et les idées qui ont été remuées nous ont aidé à préparer nos conclusions et recommandations.

On peut se procurer un résumé détaillé de tous les témoignages oraux et écrits, intitulé « Résumé des témoignages sur la désindustrialisation et la revitalisation économique en Ontario ». Pour en obtenir copie ou pour tout renseignement complémentaire, prière de communiquer avec le bureau de Jim Peterson, député, pièce 440-C, Edifice du centre, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6 ou de téléphoner au (613) 992-4964.

RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES

1. La politique monétaire

Pratiquement toutes les témoignages ont souligné que la politique de l'argent cher menée par le gouvernement nuit à notre compétitivité face aux Etats-Unis, ce qui freine la modernisation et les nouveaux investissements.

2. La lourde charge fiscale

Les taxes fédérales, provinciales et municipales, ensemble, sont une préoccupation car elles découragent les implantations d'industries en Ontario. Les témoignages ont mentionné expressément :

- les taxes sur l'essence ;
- les retards dans l'octroi des dégrèvements de TPS ;
- l'application de la TPS et des droits de douane aux importations destinées à la transformation et à la ré-exportation ;
- l'impossibilité pour les petits commerces de consolider leurs comptes pour la TPS ;
- les déductions pour dépenses d'équipement qui ne sont pas à la hauteur des déductions américaines (poids lourds) ou qui ne reflètent pas la véritable valeur (ordinateurs) ;
- les taxes municipales, beaucoup plus élevées qu'aux Etats-Unis ou souvent dans d'autres provinces.

3. Le fardeau de la réglementation

Bon nombre de témoignages ont fait état d'une inquiétude grandissante quant à la lourdeur de la réglementation ontarienne, actuelle ou à venir, qui vise à augmenter la responsabilité des entreprises et de leurs administrateurs et gérants envers leurs travailleurs et le public.

Plusieurs témoignages, tout en convenant du besoin de protéger l'environnement et de favoriser la santé et la sécurité des travailleurs, ont souligné avec consternation que la réglementation s'inspirait souvent de fausses informations et de sentiments hostiles au lieu de favoriser les pragmatismes et les coopérations.

Le bon respect des règlements serait trop contraignant aussi. Un marchand de glaces a cité quatorze redevances fédérales, provinciales et municipales auxquelles il était assujetti, mensuellement, annuellement ou autrement.

4. <u>Éducation et formation</u>

De nombreux témoignages ont fait valoir que l'avenir économique du Canada passait par l'amélioration de l'éducation et de la formation. Nos écoles doivent mettre davantage l'accent, pour l'un et l'autre sexe, sur les langues, les sciences, les mathématiques et l'ingénierie, et redorer le blason des métiers.

Nos écoles doivent avoir des filières d'apprentissage avec, à la clé, des diplômes uniformisés. Là où les équipements ne sont pas modernes, il faut prendre des dispositions pour faire l'apprentissage dans les usines dont les équipements sont à la hauteur. Il faut encourager les professeurs à faire des stages de travail en usine pour rester a jour.

Les écoles spécialisées telles que le Centre Flemming sur la fabrication à Peterborough et l'Institut des matériaux industriels du Conseil national de recherche à Boucherville doivent jouer un rôle de premier plan dans l'éducation des Canadiens et élargir leurs activités à d'autres métiers, par exemple la fabrication de moules.

Des entreprises qui prospèrent ont su accorder une grande importance à leur formation-maison, notamment celle réalisée en collaboration avec des établissements d'enseignement ; elles ont exprimé le sentiment toutefois que les pouvoirs publics devaient

prendre à leur charge une partie des dépenses, qui sont élevées.

De nombreux sans-emploi, entre autres, ont fait remarquer que les programmes de reconversion et de recyclage promis par le gouvernement dans le cadre du libre-échange n'ont pas vu le jour ou sont totalement inadaptés. L'évaluation des compétences est souvent omise et, si le recyclage est recommandé, les candidats doivent souvent patienter dix mois ou davantage. Il y a un refrain chez les travailleurs : « **Oui, je veux bien me recycler. Mais en vue de quoi ? Il n'y a pas de travail.** »

5. La politique sur le commerce extérieur

Les avis étaient partagés sur les retombées du libre-échange avec les Etats-Unis et sur l'opportunité de l'élargir au Mexique. Les témoignages ont convenu toutefois que, pour cause de libre-échange, les Etats-Unis concurrencent le Canada pour les nouveaux emplois et que, dans bon nombre de domaines, nous ne sommes pas à la hauteur, d'où suppressions d'emplois et désindustrialisation. Par ailleurs, les maisons mères américaines, invoquant la « rationalisation » pour cause de récession ou d'autres motifs, n'hésitent pas à mettre la clef sous la porte de leurs filiales canadiennes et à rapatrier les « beaux restes ».

Certains libre-échangistes ont même mentionné que les négociations en vertu du chapitre 19 sur la définition des subventions doivent aboutir rapidement.

On s'est dit favorable au libre-échange au sein du Canada, notamment à la libre circulation des biens, des services et des travailleurs.

6. Le financement

Nombreux sont ceux qui ont évoqué la difficulté de se financer, même à des taux élevés. Les établissements bancaires, pour leurs prêts, semblent bouder les petites et

moyennes entreprises et bon nombre d'entre elles s'en ressentent. Une grande firme a évoqué la difficulté qu'elle avait à décrocher des contrats importants à l'étranger face à une concurrence qui trouve des financements plus attractifs.

7. Fermetures d'usines

S'agissant des fermetures d'usines, les témoignages ont mis en cause l'Etat, qui brille par son absence sauf pour l'assurance-chômage, et ils ont évoqué l'impossibilité d'empêcher une fermeture d'usine faute de préavis. Une personnalité a fait savoir que, ayant appris qu'une fermeture d'usine était imminente, elle a pu mobiliser le gouvernement et la collectivité pour l'empêcher. Dans un cas, des crédits fédéraux ont permis aux employés de retenir les services d'experts-conseils pour trouver le moyen de sauver l'usine, mais en vain. Dans un autre cas, le gouvernement s'est engagé à financer l'Initiative pour les travailleurs autonomes en vertu de laquelle le Comité des perspectives d'avenir fait verser des prestations d'assurance-chômage sous forme de paiement forfaitaire pour aider à lancer une petite entreprise, mais il y a des lenteurs.

8. Les achats aux Etats-Unis

De nombreux témoignages ont relevé que les achats aux Etats-Unis sinistraient les travailleurs et leurs collectivités. De nombreux commerces ne peuvent être compétitifs en raison de la politique de l'argent cher, du prix élevé d'un grand nombre de biens au Canada, par exemple l'essence, les alcools, les tabacs, les produits informatiques et certaines denrées. Beaucoup ont exprimé le sentiment que le prix de l'essence est la première cause des achats outre-frontière. D'autres ont mentionné que les douanes canadiennes ne percevaient pas les taxes canadiennes et que les voyageurs faisaient la queue à la frontière.

9. Autres thèmes

a) Le rôle des municipalités

Face aux suppressions d'emplois, des municipalités comme Windsor et Hamilton ont mené des études et pris des initiatives pour encourager le développement industriel. York fait paraître un répertoire trimestriel de l'immobilier industriel pour encourager l'investissement.

b) Le travail partagé

Les chiffres du chômage ne disent pas tout, parce que lorsqu'un poste est détenu par deux employés à mi-temps, Statistique Canada n'assimile ni l'un ni l'autre à un sans-emploi.

c) Tarifs postaux

Lorsque les postes canadiennes relèvent leurs tarifs, les commerces qui ont déjà vendu des souscriptions ne peuvent pas répercuter ces hausses sur les clients et sont donc assujettis à une forme de rappel fiscal.

d) Acheter canadien

Il a été proposé d'apposer sur les produits fabriqués au Canada une étiquette où on pourrait lire *Fabriqué au Canada avec fierté* et de faire une campagne de publicité en faveur des producteurs canadiens.

e) <u>Activité conseil</u>

Le programme fédéral d'application des technologies de pointe dans le secteur industriel qui finance jusqu'à concurrence de 75% les études visant à améliorer la compétitivité, a été jugé utile.

10. <u>Quelques activités-types</u>

a) <u>Automobile</u>

L'industrie automobile constitue le secteur industriel le plus important au Canada. En 1990, les commandes totalisaient 43,7 milliards de dollars, soit 15 % de toutes les commandes, et le nombre d'emplois s'élevait à 166 000. Depuis janvier 1990, il y a eu 40 fermetures d'usines et 12 000 suppressions d'emplois. Les représentants de l'industrie craignent que le libre-échange et un accord trilatéral avec le Mexique n'entraînent de nouvelles diminutions du taux d'intégration canadienne, baisses de la valeur ajoutée et suppressions d'emplois. Le groupe a entendu dire comment les grands fabricants automobiles japonais, qui occupent 30 % du marché canadien, contournaient la règle du taux d'intégration nord-américaine de 50 % pour les pièces.

b) <u>Agro-alimentaire</u>

L'industrie alimentaire dont le chiffre d'affaires s'élève à 40 milliards de dollars, fait vivre 200 000 personnes. De janvier 1989 à janvier 1991, l'Ontario a enregistré 11 900 suppressions d'emplois, soit 13 % de la main-d'oeuvre totale du secteur. Le monde agro-alimentaire a fait savoir que les fabricants de produits alimentaires se bousculaient pour quitter le Canada. Il a mentionné que les épiciers canadiens se fournissaient de plus en plus en produits américains, que les produits canadiens avaient du mal à trouver une niche dans les rayons des grandes chaînes alimentaires et que les agriculteurs canadiens en

souffraient. Dans certains cas, les importations tuent les commerces canadiens ; en outre, les normes visant les produits chimiques et les autres règlements sont plus sévères pour les Canadiens. On craint la multiplication des suppressions d'emplois et des faillites chez les agriculteurs ainsi qu'une dépendance accrue à l'égard des importations alimentaires.

c) Acier

De janvier 1989 à janvier 1991, le nombre d'emplois liés à l'industrie sidérurgique ontarienne a chuté de 37 800 à 29 600, sans compter que 9 500 emplois à l'Algoma risquent de disparaître bientôt. Depuis janvier 1990, on estime que notre production a chuté de 522 000 tonnes dont les deux tiers étaient destinés aux Etats-Unis. On s'inquiète de la politique de l'argent cher qui a entrainé une baisse de 20 % de notre compétitivité et freine les efforts de modernisation des équipements. On s'inquiète également de la guerre de prix suicidaire que notre industrie livre aux neuf principaux producteurs américains et qui a causé des pertes de 738 millions de dollars américains au cours du premier trimestre 1991. L'avenir est sombre. Un cadre supérieur a déclaré: « À côté de ce cauchemar qui dure depuis plus de neuf mois, la récession de 1982, c'était de la tarte. Par les temps qui courent, il n'y a pas un producteur étranger qui oserait s'implanter au Canada. »

d) Imprimerie

En 1990, les commandes s'élevaient à 7,7 milliards de dollars, dont 3,4 milliards en Ontario, où l'imprimerie donne du travail à 78 000 personnes. L'imprimerie canadienne est forte de 43 000 entreprises. 95 % des firmes comptent moins de 100 salariés. L'immense majorité des propriétaires sont canadiens. Le libre-échange, les taux d'intérêt élevés et le dollar fort minent sérieusement la compétitivité de cette industrie. Au cours de la période s'étalant entre le dernier trimestre de 1988 et le second trimestre de 1990, le déficit de la balance commerciale avec les Etats-Unis est passé de 217 millions de dollars à 315 millions.

e) Ameublement

La fabrication canadienne de meubles meublants fait intervenir 1 157 entreprises dont 94 % comptent moins de 100 employés. 34 % se trouvent en Ontario. Cette industrie a connu 8 300 suppressions d'emplois depuis le libre-échange, soit plus du quart de la main-d'oeuvre totale de ce secteur. Pendant ce temps, la part du marché canadien détenu par les Américains est passée de 24 % à 30 %, gonflant de 35 % le déficit de notre balance commerciale avec les Etats-Unis dans ce secteur. Les problèmes évoqués concernaient les taux d'intérêt élevés, le dollar fort, ainsi que le dégrèvement visant l'inventaire des détaillants fixé à 8,1 % plutôt qu'à 13,5 % (le taux de l'ancienne taxe fédérale de vente) lors de l'entrée en vigueur de la TPS. La suppression des douanes en vertu du libre-échange ne s'étalant que sur cinq ans, les fabricants canadiens de meubles n'ont ni le temps ni les moyens de se restructurer et de devenir compétitifs. L'industrie recherche des contrats de garantie pour aider à sa restructuration.

f) Textile

L'industrie canadienne du textile fait vivre 193 000 personnes, soit 10 % de la main-d'oeuvre totale du secteur industriel. Depuis janvier 1989, les investissements faits pour moderniser les équipements expliquent en grande partie les 7 800 suppressions d'emplois qu'a connues cette industrie, soit 24 % de la main-d'oeuvre de ce secteur.

g) Industrie pharmaceutique

La moitié de l'industrie pharmaceutique est située en Ontario, où le nombre d'emplois est passé de 12 300 à 13 900 depuis 1989. Selon Statistique Canada, la « plus value » s'élève à 122 000 dollars par salarié. Pendant cette même période, les exportations ontariennes ont plus que doublé pour atteindre 14,4 millions de dollars. Cette industrie est pénétrée à 85 % par les capitaux étrangers. Grâce aux incitations fiscales du gouvernement

québécois, l'effort de recherche-développement de cette province représente 18,6 % de son chiffre d'affaires contre 9,7 % pour l'Ontario. Pour préserver sa compétitivité, l'Ontario doit donc consentir un effort plus grand.

h) Chaussure

L'industrie se remet difficilement de la fin des contingentements en 1988 et doit faire face à une concurrence très forte, asiatique surtout, mais américaine aussi depuis le libre-échange. De 1984 à 1990, la production a chuté de 45,5 à 30,8 millions de paires. Depuis le janvier 1989, le nombre des salariés est passé de 7 400 à 3 600 et la dégringolade se poursuit.

i) Camionnage

Les routiers canadiens ont souligné que les entreprises canadiennes de camionnage se délocalisaient vers les Etats-Unis où les coûts sont inférieurs de 20 % environ. Elles ne sont pas compétitives ici parce que l'essence, les réparations, les dépenses d'équipement et les salaires sont plus chers tout comme la vie. Une foule de permis ont été délivrés aux entreprises américaines, dont bon nombre font des circuits qui mordent sur le territoire canadien, sans rien compter pour le kilométrage au Canada. Pour comble de malheur, les pouvoirs publics canadiens ne font guère respecter nos règlements dans le cas des routiers américains, par exemple pour le « cabotage », les équipements, les carnets de route, etc.

j) Exploitation forestière

Les recherches actuelles sur la production de carburants à partir de la biomasse semblent dignes d'intérêt.

k) Énergie nucléaire

Les témoignages ont laissé entendre qu'il faut régler définitivement la question de la sécurité du stockage des déchets, de la sûreté des installations et des coûts liés à l'arrêt définitif des centrales, pour que l'industrie nucléaire canadienne puisse se donner une stratégie.

CONCLUSIONS

1. Depuis le 1er janvier 1989, le secteur industriel canadien a enregistré 267 000 suppressions d'emplois, soit 13 % de la main-d'oeuvre totale de ce secteur, dont bon nombre définitives. En effet, plusieurs usines ont délocalisé leur production plus au sud, emportant avec elles les emplois et les espoirs de nombreux Canadiens.

2. Les Canadiens sont profondément inquiets face à leur avenir économique. Ils ne savent plus où, eux et leurs enfants trouveront un emploi; beaucoup envisagent de s'installer aux Etats-Unis.

3. Nos richesses naturelles étaient dans le passé le garant de la prospérité canadienne et de notre niveau de vie. Si le Canada est incapable de devenir compétitif dans les secteurs industriels où la valeur ajoutée est liée au savoir, nous nous enliserons davantage et continuerons de perdre nos meilleurs emplois au profit de nos concurrents.

4. Face à la mondialisation, les Conservateurs ont limité le rôle de l'Etat. Le résultat : un désastre. Si le gouvernement n'imprime pas une nouvelle direction à l'économie canadienne et se montre incapable de reconstruire le tissu industriel, nos espoirs continueront de s'évanouir.

5. Le gouvernement conservateur a négligé le savoir qui est la pierre angulaire de la compétitivité, notamment les moyens humains et les innovations. Les compressions en matière d'éducation, de formation, de reconversion, de technologie et de recherche fondamentale nous enlèvent tous nos moyens. Il a même refusé de donner suite aux recommandations unanimes du Comité permanent de la Chambre des Communes sur l'Industrie, la Science et la Technologie, le développement régional et le Nord, dans le rapport intitulé " Le Canada doit être compétitif ".

6. La politique monétaire fédérale est une faillite. Omnubilé par l'idée de lutter contre l'inflation en renchérissant le loyer de l'argent et le dollar, le gouvernement conservateur n'a pas renforcé le tissu industriel de manière à encourager notre productivité et notre compétitivité internationale.

7. La politique commerciale du gouvernement est, au mieux, paradoxale. Au même moment où il accordait le libre-échange aux Etats-Unis, il n'a rien fait pour renforcer notre économie ou éliminer les barrières au commerce interprovincial. En signant ce traité avec les Etats-Unis, il a ignoré les avis reçus et renié sa promesse de mettre en place avant l'entrée en vigueur du libre-échange, des programmes d'adaptation. Ensuite, le gouvernement a accablé les Canadiens de taxes et a mené une politique de l'argent cher, ce qui a provoqué une récession spécifiquement canadienne. Résultat : nous ne sommes pas à armes égales avec les producteurs américains, d'où les suppressions d'emplois au Canada et l'impossibilité de bénéficier du libre-échange.

8. Pour les Canadiens, les bons emplois et le mieux-vivre ne sont plus des certitudes. Les entreprises délocalisent leur production à l'étranger car la mondialisation et la libéralisation des échanges font que les bénéfices commandent les allégeances. La revalorisation des salaires n'est plus une certitude, même pour rattraper l'inflation, si les firmes ne réalisent pas de bénéfices. Le patronat ne peut pas compter sur la collaboration des salariés, s'il ne les associe pas à l'élaboration du plan social. Et, la fidélisation de la clientèle n'est plus chose facile.

9. Les entreprises qui ne sont pas porteuses d'avenir n'ont pas la faveur populaire. Les travailleurs qui ne sont pas les mieux instruits, formés et les plus productifs ne peuvent espérer être les mieux rétribués. Dans un monde en constante évolution, aucun Canadien ne doit s'attendre à occuper un seul emploi au cours de sa vie.

10. Le gouvernement fédéral doit prendre les commandes afin de faire en sorte que tous les Canadiens - patronat, syndicat, enseignants, financiers, pouvoir public, collectivités et consommateurs - travaillent dans la collégialité plutôt que dans un climat de confrontation afin d'instaurer un partenariat indispensable à la relance économique du Canada.

11. Si notre compétitivité continue de reculer, les suppressions d'emplois se poursuivront dans le secteur industriel et le secteur tertiaire qui en dépend, sans créations d'emplois. Et, incapables de produire des richesses, nous ne pourrons créer le climat de justice sociale et économique auxquel les Canadiens ont droit.

12. Il ne sera pas facile de stopper cette hémorragie de nos emplois industriels et de rétablir notre compétitivité internationale. Nous devrons réaménager les politiques actuelles et lancer de nouvelles initiatives. Il faut donc un gouvernement qui est prêt à renforcer notre tissu industriel. Seul le gouvernement fédéral peut jouer ce rôle qui consiste à assurer la compétitivité mondiale du Canada et à créer les emplois dont nous avons besoin.

RECOMMANDATIONS EN VUE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Les recommandations du groupe de travail libéral envue de la relance économique prévoient :

- **le réaménagement des politiques actuelles ;**
- **le lancement par l'Etat de nouvelles initiatives économiques ;**
- **le renouvellement du rôle essentiel que seul le gouvernement peut jouer en mettant fin à notre déclin économique, en favorisant la compétitivité mondiale de nos industries et en rassemblant les Canadiens sur un grand dessein.**

Nos recommandations, qui visent de nombreux domaines, notamment la politique monétaire, l'éducation, la formation, les technologies, l'innovation, le commerce et les équipements, soulignent la nécessité d'un nouveau partenariat économique canadien. Elles ne constituent pas une panacée et il reste à formuler des programmes détaillés pour chacune d'entre elles. Nous avons espoir toutefois que nos recommandations seront un premier pas sur le chemin de la relance économique.

Le groupe de travail n'ignore pas que bon nombre de ses recommandations font intervenir des dépenses publiques. **Les Canadiens doivent investir à long terme dans leur avenir économique, à l'instar des autres nations, sans quoi notre compétitivité ainsi que la création d'emplois et de richesses continueront de reculer. Les déficits se creuseront fatalement à mesure que les recettes fiscales diminueront et que les dépenses sociales augmenteront. C'est dire que nous sommes dans l'obligation d'investir dans notre avenir.**

Une approche nouvelle pour la politique monétaire

1. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de faire baisser les taux d'intérêt de manière à respecter l'écart historique entre les taux américains et canadiens et de diminuer la valeur de notre dollar. La politique monétaire canadienne doit à l'avenir prendre en compte, entre autres, la nécessité pour les Canadiens de faire concurrence aux Etats-Unis et aux autres pays.

Une approche nouvelle pour la recherche, les technologies et l'innovation

2. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de ne pas donner suite aux recommandations unanimes, tous partis confondus, formulées par la Commission permanente de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, du Développement régional et du Nord, dans son rapport de décembre 1990, intitulé « Le Canada doit être compétitif ». Ces recommandations destinées au gouvernement fédéral prévoyaient :

   a) de porter à 2,5 % du produit intérieur brut, d'ici à l'an 2005, l'effort. financier national en faveur de la recherche-développement ;

   b) rétablir l'enveloppe budgétaire du Conseil des sciences du Canada et doubler sur trois ans les budgets du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, du Conseil de recherches en sciences humaines et du Conseil de recherches médicales ;

   c) élargir le programme des réseaux de centres de haut savoir ;

   d) relayer les universités lorsqu'elles ne peuvent jouer un rôle de premier plan dans certains domaines de la recherche fondamentale ;

   e) se servir des marchés publics pour favoriser la technologie industrielle canadienne.

Une approche nouvelle pour le commerce extérieur

3. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement de bien préciser ses buts et ses objectifs, préalablement à la conclusion de tout accord commercial, et de fournir une aide à la reconversion.

4. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de boucler les négociations sur les subventions dans le cadre du libre-échange avec les Etats-Unis.

5. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de renégocier l'accord de libre-échange, dans l'intérêt du Canada, pour en supprimer les nombreuses difficultés et faiblesses, notamment pour avoir un droit de regard sur les rachats d'entreprises canadiennes clés et pour faire respecter le taux d'intégration canadien et assurer les créations d'emplois dans notre industrie automobile.

6. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de suivre de près le taux d'intégration canadienne dans toutes les automobiles vendues en Amérique du Nord, pour augmenter la valeur ajoutée canadienne et favoriser nos emplois.

7. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de mettre sur pied des consortiums mixtes Etat-industrie pour améliorer l'effort de commercialisation internationale des petites et moyennes entreprises industrielles à fort coefficient de valeur ajoutée. [Recommandation numéro 21, Le Canada doit être compétitif].

8. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de continuer et d'augmenter ses efforts de commercialisation à l'étranger par le biais du ministère des Affaires extérieures.

9. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement de collaborer étroitement avec l'industrie canadienne pour trouver de nouveaux créneaux pour les investissements et le commerce au sein de la CEE, dans le bassin Pacifique et ailleurs.

10. Le groupe de travail libéral recommande aux pouvoirs publics – fédéraux, provinciaux et territoriaux – d'aménager un libre-échange au sein du Canada, notamment en assurant la libre circulation des biens, services, personnes et capitaux, selon un calendrier progressif et réaliste.

Une approche nouvelle pour la politique industrielle

11. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de réunir le patronat, le syndicat, les enseignants, les financiers, les consommateurs, les collectivités et les gouvernements pour mettre fin aux affrontements qui existaient dans le passé et pour amorcer un nouveau partenariat, sous le signe de la collaboration, qui aura pour grand dessein de bâtir l'avenir économique du Canada en cette fin de siècle et au-delà.

12. Le groupe de travail libéral recommande aux cadres d'encourager la participation active des travailleurs à la conception et à la mise en oeuvre de stratégies sur la productivité et la compétitivité.

13. Conscient des problèmes que pose la délimitation des compétences, le groupe de travail libéral recommande aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de collaborer :

a) à l'atténuation et à l'élimination systématique de l'analphabétisme au Canada ;

b) à l'augmentation sensible du nombre des étudiants, de l'un et l'autre sexe, dans les filières mathématiques, sciences et génie ;

c) à la revalorisation des normes des écoles secondaires visant les langues, les sciences et les mathématiques, avec à l'esprit, d'éventuelles normes nationales.

14. Le groupe de travail libéral recommande au monde des affaires, aux syndicats, aux enseignants et aux pouvoirs publics de collaborer :

a) à l'établissement de curriculum et de normes pour les apprentis, avec, à l'esprit, d'éventuelles normes nationales ;

b) à l'étude de nouvelles possibilités de financement de la formation, dont la formation en milieu de travail ;

c) à l'augmentation du nombre des écoles spéciales consacrées à la productivité du secteur industriel, à l'automatisation, à la robotisation et aux qualifications spéciales.

15. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral d'établir des normes pour l'évaluation des compétences et la formation des compétences améliorés, notamment dans les domaines où il y a pénurie de ces compétences, et d'assurer la mobilité de la main-d'oeuvre aux quatre coins du

pays, pour atténuer les répercussions des licenciements ou des suppressions d'emplois dans les régions défavorisées du pays.

16. Le groupe de travail libéral recommande à tous les pouvoirs publics de prendre en considération l'impact de leurs nouvelles réglementations sur la productivité, la compétitivité, la création d'emplois et les investissements financiers.

17. Le groupe de travail libéral recommande aux administrations publiques de travailler avec les diverses professions dans un esprit de coopération et de bonne entente pour faire respecter les règlements sans avoir recours aux contraintes.

18. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement fédéral de constater que les équipements dans le domaine des communications et des transports ont une importance capitale pour notre compétitivité et qu'il faut les moderniser sans cesse pour continuer de « jouer dans la cour des grands ».

19. Le groupe de travail libéral recommande de mettre sur pied un programme qui encourage à « acheter canadien », avec des collants et des publicités qui soulignent la fierté de la production canadienne, sans perdre de vue l'impératif de compétitivité des producteurs canadiens sur la qualité, le services et les prix.

20. Pour combler les besoins futurs en capital-risque et pour favoriser l'expansion des entreprises canadiennes dans les secteurs névralgiques, le groupe de travail recommande au gouvernement et aux milieux financiers d'étudier la possibilité :

a) d'élargir à l'échelle nationale l'exemple de la Caisse de dépôt du Québec ;

b) de faciliter les investissements d'un petit pourcentage (1 % ou moins) des 325 milliards de dollars que représentent les régimes de pension et de retraite qui sont dégrevés.

21. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement d'étudier de nouvelles modalités de collaboration avec l'industrie canadienne pour augmenter la productivité et la compétitivité, notamment :

a) en mettant sur pied des programmes de bail-achat pour faciliter la modernisation par l'acquisition d'équipements neufs ;

b) en accordant une assistance technique aux petites et moyennes entreprises pour augmenter leur productivité et leurs exportations ;

c) en donnant à notre industrie extractive qui présente des avantages comparatifs les moyens d'utiliser les technologies les plus récentes, d'augmenter la valeur ajoutée au Canada, et d'exporter des technologies et des équipements liés aux richesses naturelles.

22. Le groupe de travail libéral recommande aux gouvernements et aux salariés de se concerter longtemps avant les fermetures d'usine.

23. Le groupe de travail libéral recommande au gouvernement d'aider à la remise à flot des entreprises viables, notamment aux aux rachats d'entreprise par les salariés et à la recherche de nouveaux partenaires.

Le gouvernement fédéral doit favoriser un nouveau partenariat, sous le signe de la collaboration, et dans un même grand dessein, où patronat, syndicats, enseignants, financiers, consommateurs, collectivités et pouvoirs publics seront parties prenantes dans notre avenir économique.

Le gouvernement fédéral doit mettre la puissance publique, sur le plan monétaire, fiscal, scientifique, commercial et industriel, au service des initiatives prises par l'industrie et le secteur privé pour assurer la productivité et la compétitivité du Canada.

Si le gouvernement fédéral ne joue pas ce rôle essentiel qui est le sien, le Canada ne pourra révéler toutes ses potentialités pour les créations d'emplois et la croissance économique.

TÉMOIGNAGES ORAUX (selon l'ordre chronologique)

HAWKESBURY

Les Produits forestiers du Canadien Pacifique Limitée
(Secteur de la recherche)
Ron Dines, ex-employé
Jack Histead, ex-employé

Hôtel de ville
Lucien Berniquez, président du conseil municipal
Diane Pelletier, commissaire au développement économique
Armand Brunet, conseiller municipal
Nicole Desjardins, conseillère municipal

ALEXANDRIA

Assemblée municipale
Jean-Paul Touchette, maire d'Alexandria
Janet Keusch, porte-parole pour les Épouses des camionneurs artisans
Rita Menard, porte-parole pour les travailleurs licenciés de Chaussures Brown

AYLMER

Assemblée municipale
Tony Hermans, producteur de champignons
Carl Nutley, propriétaire de Aylmer Toolcraft
John Boueston, éditeur du Aylmer Express
Glen White, manufacturier de poutrelles d'acier

WELLAND

UCar Canada Limitée
Lionel Hardy, Directeur d'usine
Dan Radabenko, réprésentant syndical de l'UEW
Gary Cook, réprésentant syndical de l'UEW
Charlie Frye, réprésentant syndical de l'UEW

SAINT-THOMAS

J.H. Fowler Limitée
David Fowler, président

Assemblée municipale
Klaus Upstia, ex-employé, Entreprise de camionnage Thompson

Sam Boborski, ex-employé,
Entreprise de camionnage Thompson
Jim Nugent, représentant syndical pour les travailleurs
licenciés de United Technologies
Cliffe Somerville, homme d'affaires

LONDON

General Motors Diésel
William W. Peel, directeur général
William J. Kienapple, directeur des opérations liées à
la défense

WINDSOR

Table ronde
Joe Ouellette, président du groupe d'étude sur les achats
transfrontaliers
Ed Reagan, Re-Doe Mold Co. Limitée
David Sellick, manufacturier de chariots élévateurs
Mark Jacques, directeur général,
Chambre de commerce de Windsor
Gerald Freed, Freed Limitée,
détaillant de vêtements pour hommes
Sergio Grando, Office du tourisme de Windsor
Mary Penfold, représentante de l'industrie
de la construction
Jim Glasier, agent de développement, Commission de
développement de la région de Windsor-Essex
Ed Bernard, Bernard Mold
David Cree, Commission portuaire de Windsor
Bill Marshall, Prospérité 2000
Paul Bondy, agent de développement, Commission de
développement de la région de Windsor-Essex

Rencontre, Section 195, Travailleurs canadiens de l'automobile
Gary Parent, président du Congrès du travail pour la
région de Windsor
Nick Dzusz, président de la Section 1973 (General Motors)
Nick LaPosta, Congrès du travail pour la région
de Windsor
Ken Maheu, président de la Section 195
(Independant Parts Plants)
Bob Nesbitt, secrétaire aux finances, Section 1973
(General Motors)

TILBURY

Hôtel de ville

Charles Garrick, maire de Tilbury
Rick Cowan, président de la Fédération agricole du Comté d'Essex
Wayne Dawson, Directeur d'usine, Hunt Wesson
Peter Hack, ex-directeur agricole, Hunt Wesson
Scott McGeachy, président de la fédération agricole du Comté de Kent
Vern Towes, Primera Foods Inc.
Joe Damo, agriculteur
Dan Diemer, producteur laitier

ONTARIO SUD-OUEST

Fabricants de pièces d'automobiles

CHATHAM

Salle du Conseil

August Sunnen, président, Guspro Inc.
Paul Sunnen, ex-président de la Chambre de commerce de Chatham
Gary O'Flynn, maire de Wallaceburg
Rene Adams, agent de développement économique, Wallaceburg
Ken Cadotte, vice-président, H.E. Vamatter Limitée
Dennis Burgess, président, Burgess Machinery

REECES CORNERS

Restaurant Ranch House

Jack Lystrum, routier
Garry Williams, T.F. Transport
Bob Wallace, routier
Tracy Presley, routier
Ernie Rutledge, routier
Don Lightfoot, président, Lightfoot Transport
Bill Stratucus, routier
Jack Dunlop, président, Dunlop Transport
Floyd Oakes, routier
Cam Pavlucci, routier
Paul Piffard, propriétaire de Electronic Warehouse à Petrolia
Jack Kerrigan, président du conseil municipal de Plympton
Jean Dunlop, commerçant
Dave Hewitt, enseignant

Dave Smith, commerçant
Steve Stefanik, représentant de
la Fédération agricole de Lambton

TORONTO

IBM

Pete Gorrell, directeur des affaires publiques
Grant Murray, vice-président, relations commerciales
Collin Parker, directeur d'usine

Ville de York

Fergie Brown, maire de York
Ken Riseborough, directeur de la propriété, du stationnement municipal et du développement économique, Ville de York
Bill Steiss, directeur du développement commercial, Ville de York
Francis Nunziata, conseillère municipale
Bill Saundercook, conseiller municipal

Mimo Sacs Fashion Handbags Ltd.

Mimo Artisian, fondateur et propriétaire de Mimo Sacs, manufacturier de sacs à main

PORT PERRY

Johnson Controls

Howard Hall, maire de Port Perry
Anne Jones, ex-employée de Johnson Controls
Keith Hazelwood, ex-employé de Johnson Controls
Charlotte Hallis, ex-employée de Johnson Controls
Ken Carruthers, Chambre de commerce de Port Perry
Doug Wilson, promoteur immobilier
Colin Kemp, Coalition des contribuables de Scugog

PETERBOROUGH

Centre Fleming d'études sur la fabrication

Dick Munshaw, Administrateur, département des sciences appliquées
Ron Jones, directeur intérimaire
Don Flanagan, doyen pour la Technologie et le Droit

Miltronics

Bob Hunter, directeur du marketing international
Bill Cole, contrôleur

STRATFORD

Hanson-Mohawk Inc.
Fernando Pereira, Directeur d'usine

Square D Company Canada Ltd.
Bob Dixon, Travailleurs de l'automobile du Canada

Ville de Stratford
Larry Appel, directeur du développement économique de Stratford

WATERLOO

Raytheon Canada Ltd.
John Stewart, président

KITCHENER

Automation Tooling Systems Inc.
Klaus Woerner, président

Chicopee Manufacturing Ltd.
Betty Sims, présidente

OTTAWA

Auditions publiques, Chambre des Communes
- Wayne Levin, professionnel du génie industriel
- Dr. William Pugsley, professor des sciences de la gestion
- L'honorable Judy Erola, président, Association canadienne de l'industrie du médicament
- Robert LaPointe, Association canadienne de l'industrie du médicament
- Dean Wilson, président, Association canadienne de l'industrie de l'automobile
- Dan Romanko, directeur exécutif, Association canadienne des producteurs d'acier
- Laurent Thibault, président, Association des manufacturiers canadiens
- Doug Montgomery, vice-président aux affaires gouvernementales, Association des manufacturiers canadiens
- Robert Diguer, vice-président, Conseil canadien des fabricants de meubles
- Raymond Cope, président, Association du camionnage de l'Ontario
- David Bradley, vice-président, Association du camionnage de l'Ontario

Peter Baird, président du conseil d'administration,
Association du camionnage de l'Ontario
Eric Barry, président, Institut canadien des textiles
Elizabeth Siwicki, vice-président, politique commerciale, Institut canadien des textiles

BRADFORD

Bibliothèque de Bradford

Bruce Owen, ex-député provincial de Simcoe-centre
Bob Featherstonhaugh, maire de East Gwillimbury
Paul Mainprize, conseiller municipal de East Gwillimbury
Frank Kelly, conseiller municipal de East Gwillimbury
Margaret Britnell, maire de King Township
Bob Scott, membre du conseil de la région de York représentant Newmarket
Bruce Janes, représentant de la collectivité de Mt. Albert
Barry Rogers, agriculteur

CHALK RIVER

Énergie atomique du Canada limitée

Frank Finlay, spécialiste en communications
Louis Freedman, adjoint aux affaires publiques
J.M. (Greg) Mark, directeur du NRU
Barrie Greiner, Accélérateur Tascc et développement
Mike Wright, vice-président aux opérations
Peter Harvey, vice-président aux ressources humaines

PETAWAWA

Institut national de la foresterie

Boyd Case, directeur général
Dave Lemkay, directeur des communications régionales
Jeff Monty, directeur intérimaire du programme des opérations de transfert technologique
Dr. Gordon Murray, directeur général adjoint

HAMILTON

Dofasco Inc.

John Mayberry, président, Usine Dofasco-Hamilton
Peter Earle, directeur des communications et des affaires publiques
Norm Lockington, directeur, environnement
John Armstrong, directeur, tarifs douaniers et commerce

Conseil municipal

Robert Morrow, Maire d'Hamilton
Geraldine Copps, conseillère municipale
Don Drury, conseiller municipal
John Gallagher, conseiller municipal
Brian Hinkley, conseiller municipal
Tom Jackson, conseiller municipal
Dominic Agostino, conseiller municipal
Fred Lombardo, conseiller municipal
Mary Kiss, conseillère municipale

MÉMOIRES ÉCRITES

Association des exportateurs canadiens

Association des manufacturiers canadiens

Congrès du travail du Canada

Association canadienne de l'imprimerie

Association canadienne de l'industrie de l'automobile

Association canadienne de l'industrie du caoutchouc

Association canadienne de l'industrie du médicament

Association canadienne des producteurs d'acier

Association canadienne des techniques de gestion de l'information

Association des compagnies de fiducie du Canada

Association du camionnage de l'Ontario

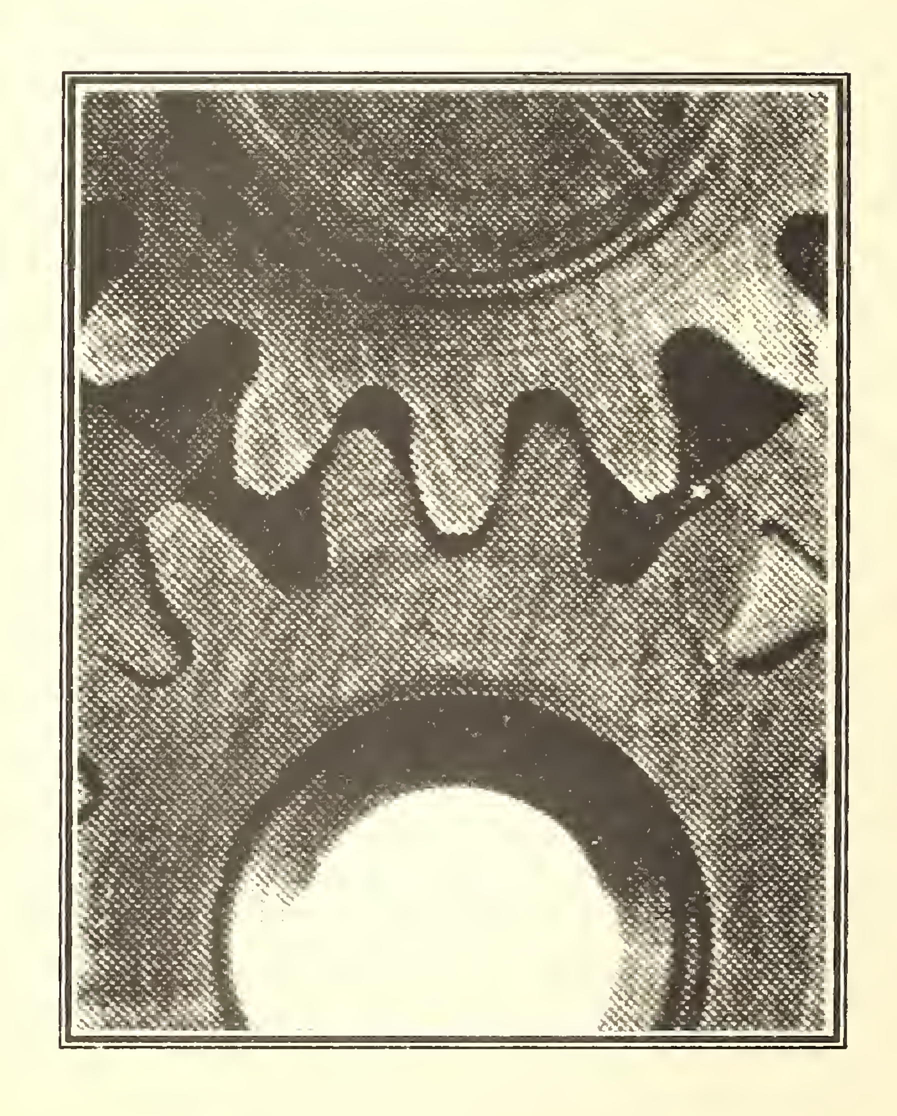
Conseil canadien des fabricants de meubles

Institut canadien de la tôle d'acier pour le bâtiment

Institut canadien des textiles

RAPPORT DU
GROUPE DE TRAVAIL FÉDÉRAL LIBÉRAL
SUR

LA DÉSINDUSTRIALISATION ET LA RELANCE ÉCONOMIQUE (ONTARIO)



SOUS LA PRÉSIDENCE DE

JIM PETERSON, DÉPUTÉ
PORTE-PAROLE LIBÉRAL POUR L'INDUSTRIE

JUILLET 1991